

Accueil dans les transports

RNCP953 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	MC4 — Mention complémentaire
Code(s) NSF	311
Formacode(s)	31854, 42654
Code(s) ROME	M1601, N2201
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	08/11/2023

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le titulaire de cette Mention complémentaire assure l'accueil, l'information, l'assistance et l'orientation des voyageurs et des personnes qui les accompagnent. Son activité se situe dans les gares ferroviaires, maritimes, les aéroports et les halls de réception.

Par sa formation commerciale, il est capable de résoudre les problèmes rencontrés au cours d'un voyage.

Il assure l'enregistrement des passagers, de leurs bagages et éventuellement de leur véhicule.

Il organise et gère l'embarquement des passagers à bord de tout moyen de transport.

Il veille à la sécurité et à la sûreté des passagers.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Blocs de compétences

RNCP953BC01 — U1 - Conduite d'activités professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir
- Vendre sur site opérationnel
- Procéder à l'enregistrement
- Gérer l'embarquement
- Mettre en oeuvre des procédures de sécurité et de sûreté

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP953BC02 — U2 - Techniques professionnelles

LISTE DE COMPÉTENCES

- Respecter les règles de sécurité et de sûreté
- Résoudre un problème courant de sûreté et de sécurité sur site opérationnel

- Connaître les techniques et l'environnement professionnel des transports
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP953BC03 — U3 - Communication professionnelle

LISTE DE COMPÉTENCES

- Gérer une situation de face à face et traiter le problème posé
 - Communiquer oralement y compris en anglais et s'adapter par rapport à une situation professionnelle donnée
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

RNCP953BC04 — UF - langue vivante

LISTE DE COMPÉTENCES

- Comprendre une langue vivante parlée et s'exprimer de manière intelligible pour un interlocuteur n'exigeant pas de particularités linguistiques excessives sur un sujet d'intérêt général
- Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Compagnies de transport de voyageurs, aéroports,halls de réception accueillant des voyageurs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Agent d'accueil, d'information, d'escale, de navette...

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 642 €
Familles professionnelles (FAP)	J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports · tension 1/5 (Très faible) J5X40 — Agents d'exploitation du transport · tension 3/5 (Modérée) J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports · tension 4/5 (Élevée) L2X60 — Agents d'accueil et d'information · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	47 221
Jugés difficiles à recruter	20 %
Emplois saisonniers	35 %

Familles professionnelles (FAP)

J4X62 — Employés administratifs et commerciaux des transports
J5X40 — Agents d'exploitation du transport
J5X80 — Techniciens d'exploitation et d'administration des transports
L2X60 — Agents d'accueil et d'information
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est présidé par un inspecteur et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est présidé par un inspecteur et composé à parts égales : - d'enseignants appartenant à l'enseignement public ou privé ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage

- de professionnels employeurs et salariés correspondant au champ du diplôme.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 535 €
Selon la branche	7 535 € – 7 630 €
Prise en charge	Branches concernées
7 535 €	Valeur par défaut · 209 branches
7 630 €	CPNE Personnel navigant technique des exploitants d'hélicoptères, CPNE Transport aérien : personnel au sol, CPNE de la branche ferroviaire, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	08/11/2023
Date de dernière délivrance possible	08/11/2023

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP38225

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

<http://www.onisep.fr>

<http://www.cndp.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/953/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	268
Montant total engagé	352 056 €
Coût moyen par dossier	1 314 €
Durée moyenne	98 h
Période	07/2020 – 11/2023
France compétences	82 %
Reste à charge titulaire	10 %
France Travail	6 %
Régions	1 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.